

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI PUBLIER, DISTRIBUER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS OU À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS.

CRITICAL ELEMENTS ANNOUNCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ DE 7,0 \$ MILLION CA PAR VOIE DE PRISE FERME

5 décembre 2025 - MONTRÉAL, QUÉBEC - Corporation Lithium Éléments Critiques (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« Critical Elements » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer la clôture de son placement privé « par voie de prise ferme » précédemment annoncé (le « **Placement** ») pour un produit brut total de 7 000 000,20 \$ CA, qui comprend l'exercice intégral de l'option du preneur ferme. Dans le cadre du Placement, la Société a vendu (i) 7 500 000 d'actions ordinaires de la Société (les « **Actions HD** ») au prix de 0,40 \$ CA par Action HD et (ii) 6 666 667 actions ordinaires de la Société ont été vendues à des acheteurs de bienfaisance et émises à titre d'« actions accréditives » au sens du paragraphe 66(15) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (les « **Actions accréditives** » et, collectivement avec les Actions HD, les « **Actions offertes** ») au prix de 0,60 \$ CA par Action accréditive. Red Cloud Securities Inc. (« **Red Cloud** ») a agi à titre de chef de file et seul teneur de livres dans le cadre du Placement.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du Placement pour financer des programmes d'exploration de la Société sur le Bloc Rose West, qui fait partie de la propriété Rose lithium-tantale et sur des propriétés de la ceinture Nemaska au Québec, ainsi que pour le fonds de roulement et les besoins généraux de la Société.

Le produit brut de la vente des Actions accréditives sera utilisé par la Société pour engager des « frais d'exploration au Canada » admissibles qui sont considérées comme des « dépenses d'exploration de minéraux critiques pouvant faire l'objet d'actions accréditives » au sens donné à ces deux termes dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (les « **Dépenses admissibles** ») liées au Bloc Rose West, qui fait partie de la propriété Rose lithium-tantale et sur des propriétés de la ceinture Nemaska de la Société au Québec au plus tard le 31 décembre 2026. Toutes les dépenses admissibles feront l'objet d'une renonciation en faveur des souscripteurs d'Actions accréditives à compter du 31 décembre 2025.

Conformément au Règlement 45-106 - Exemptions du prospectus (« **NI 45-106** »), les Actions offertes ont été vendues à des acheteurs conformément à la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à la partie 5A de la NI 45-106, telle que modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté*. Les Actions offertes sont immédiatement négociables en vertu de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières.

Il existe un document d'offre daté du 17 novembre 2025 (le « **Document d'offre** ») relatif au Placement qui peut être consulté sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site web de la Société à l'adresse www.ceccorp.ca.

En contrepartie de ses services, Red Cloud a reçu des honoraires en espèces totalisant 420 000,01 \$ CA ainsi que 850 000 bons de souscription d'actions ordinaires non transférables (les « **Bons du courtier** »). Chaque Bon du courtier peut être exercé pour obtenir une action ordinaire de la Société au prix des actions HD, en tout temps jusqu'au 5 décembre 2027.

La clôture du Placement demeure assujettie à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Les valeurs mobilières offertes dans le cadre du Placement n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la « *United States Securities Act of 1933* », telle que modifiée (la « **U.S. Securities Act** »), ou de toute loi sur les valeurs mobilières des États américains, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, à, ou pour leur compte ou bénéfice de, « *U.S. Persons* » (tel que défini dans le Règlement S en vertu de la *U.S. Securities Act*), sauf conformément à une dispense des exigences d'enregistrement de la *U.S. Securities Act* et des lois applicables sur les valeurs mobilières des États américains. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres aux États-Unis, et il n'y aura aucune vente de titres dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 016 km². Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards \$ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la *Loi sur les mines* (Québec).

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo. Chef de la direction 819-354-5146 jslavallee@cecorp.ca www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué contient des « informations prospectives » et des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne et américaine sur les valeurs mobilières (collectivement, les « informations prospectives »). En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « prévu », « ciblé » ou « croit », ou des variantes de ces mots et expressions, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les informations prospectives

contenues dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les déclarations concernant l'utilisation prévue du produit du placement et l'approbation finale du Placement de la Bourse de croissance TSX. Les informations prospectives sont fondées sur des hypothèses que la direction estime raisonnables au moment où ces déclarations sont faites. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué sont valables à la date de celui-ci. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives ou sous-entendus par celles-ci, il peut y avoir d'autres facteurs.